

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt, le quatre juillet, à 10h00 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 juin 2020 par Nicolas CRIAUD, Maire, s'est réuni au complexe sportif de Kerbiniou, avenue Gustave Flaubert, sous la présidence de Catherine BAILHACHE en sa qualité de doyenne de l'assemblée.

Étaient présents : Nicolas CRIAUD, Audrey PERDEREAU, Frédéric DUNET, Anouk PAOLOZZI-DABO, Denis LENORMAND, Ghislaine HERVOCHE, Xavier FOURNIER, Catherine LACROIX, Laurent CHASSAING, Gwénaëlle MORVAN, Joseph GAULTIER, Joëlle URVOIS, Jacques GUIHÉNEUF, Rose Anne MOREAU, Stéphane SIMON, Florence PENOT-MARTINEAU, Yannick DANIO, Gwendoline MORAND-GABARD, François FONTAINE, Audrey DUBOIS, Guillaume GENRE, Caroline LEBEAU, Nicolas RENAUD, Isabelle MELLOUET, Anthony PEDRON, François PAGEAU, Mercédès FORGE, Jean-Noël DESBOIS, Gaëlle ESTAY, Charles de KERSABIEC, Sylvie COSTES, Jean-Luc BAHOLET, Catherine BAILHACHE.

Secrétaire de Séance : Nicolas RENAUD

Monsieur le Maire ouvre la séance en donnant lecture des résultats du second tour des élections municipales à Guérande.

Puis il donne la parole à Catherine BAILHACHE qui, en sa qualité de doyenne d'âge de l'assemblée, prend la présidence de la séance.

Elle procède à l'appel nominal des élus.

Elle demande s'il y a des candidats au poste de Maire.

Nicolas CRIAUD et François PAGEAU se déclarent candidats.

1 – Élection du Maire

VOTE :

- votants : 33
- n'ayant pas pris part au vote : 0
- suffrages nuls ou blancs : 4
- suffrages exprimés : 29
- majorité absolue : 17

nombre de voix obtenues par les candidats :

- candidat n°1 - Nicolas CRIAUD : 25
- candidat n°2 - François PAGEAU : 4

Monsieur Nicolas CRIAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

A l'issue de son installation et de la remise de son écharpe de Maire par Catherine BAILHACHE, Monsieur le Maire cède la parole à Frédéric DUNET qui fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Maire,
Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Le 28 juin dernier nous avons été élus au second tour, au soir d'une quadrangulaire, avec une large majorité qui nous a octroyé 25 sièges sur les 33 que comporte le Conseil Municipal de Guérande.

Monsieur le Maire, mon cher Nicolas, au nom du groupe « Ensemble Guérande Avance », félicitations pour cette première élection.

Nous œuvrerons à vos côtés durant les 6 prochaines années en respectant, bien sûr, la Charte de l'Elu dont vous nous ferez la lecture et avec le souhait que l'ensemble du Conseil Municipal travaille avec un esprit de construction dans l'intérêt collectif et non avec des positions dogmatiques.

C'est avec loyauté que nous travaillerons auprès de vous dans l'intérêt de Guérande et de la Presqu'île pour son développement « à la Guérandaise », toujours soucieux de rendre notre démarche plus participative et constructive, soucieux de ne laisser aucun d'entre nous sur le côté. Cette concertation de tous les instants, tant à l'intérieur de notre Conseil qu'à l'extérieur de celui-ci permettra, j'en suis sûr, de redonner des raisons de croire dans l'action politique.

Au-delà de notre propre confiance, Monsieur le Maire vous avez reçu celle des électeurs, faisant de vous le Maire de tous les Guérandais, unis autour d'un projet commun pour le bien de tous.

Notre rôle, sous votre férule, sera de donner confiance aux électeurs qui ont voté pour notre groupe « Ensemble Guérande Avance » mais aussi à ceux qui n'ont pas voté du tout. Nous avons la possibilité de montrer que la politique peut changer les choses, que la politique peut changer la vie. Sous votre mandature, vous souhaitez que l'on innove à travers notre projet ambitieux pour redonner le goût de l'engagement à toutes celles et ceux qui aiment leur ville.

La feuille de route que nous avons construit avec vous et les Guérandais ne peut souffrir aucun délai et c'est donc au nom de notre majorité, que nous vous adressons nos félicitations pour cette élection, impatients d'être dans l'action à vos côtés. »

Puis la parole est donnée à François PAGEAU qui lit le texte ci-dessous :

« Les élections municipales version 2020 ont rendu leur verdict à l'issue d'une très longue campagne particulière et harassante. Usante pour les candidats et visiblement éreintante aussi pour les électeurs qui à Guérande encore plus qu'ailleurs ne se sont pas déplacés. A l'orée de ce nouveau municipe, notre liste a une pensée pour les personnes qui ont peut-être souffert dans leur corps et pour toutes celles et ceux qui du fait de cette crise sociale et économique peuvent être confrontés à des problèmes financiers. Notre premier travail d'élus sera d'être en soutien, à leurs côtés.

Au-delà même des idées et des valeurs qui par ailleurs peuvent parfois nous éloigner, des résultats obtenus par les différentes listes que l'on pourrait commenter à l'infini, l'abstention record, spécialement à Guérande, doit nous interroger et est probablement le principal

enseignement de ce scrutin. En effet, il ne faut pas tout mettre sur le compte du Coronavirus. La défiance, vis-à-vis de la vie politique, devient criante. Et nous avons notre part de responsabilité.

Comment pourrez-vous Monsieur le Maire, comment pourrons-nous groupes de la minorité, redonner envie aux Guérandaises et Guérandais de s'intéresser à nouveau à la politique ? Les raisons de cet abandon sont nombreuses et trop longues à expliquer ici. Mais c'est probablement le premier et l'essentiel défi que nous devons tous relever et qui sera pour notre part le fil conducteur de notre municipale.

Malgré nos divergences, malgré nos positionnements différenciés, nous avons, je pense, mené tous ensemble une campagne digne et courtoise. Quels que soient les résultats des uns et des autres et eût égard à l'abstention, nous devons tous rester lucides devant le succès ou l'échec.

Pour redonner l'envie, pour donner un sens à notre action, nous souhaitons, dans le droit fil de notre dernier mandat, continuer à débattre, fermement certes, mais respectueusement.

Les élections ont un effet magique sur les candidats. Qu'elles en soient remerciées ! L'écologie, qui il y a peu de temps encore, était une notion que beaucoup regardait d'une façon un peu amusée, semble enfin faire l'unanimité. Les programmes n'ont jamais été aussi verts. Nous espérons qu'elle sera la grande gagnante de notre travail en commun. En tous les cas, vous pouvez compter sur nous, pour qu'elle ne soit pas oubliée ! »

Puis la parole est donnée à Charles de KERSABIEC qui fait la déclaration suivante :

« Mes chers collègues

L'élection du Maire représente l'aboutissement d'un processus électoral, certes marqué par des conditions chaotiques et une abstention majeure mais qui n'en demeure pas moins parfaitement légitime.

L'équipe d'un Nouveau Souffle pour Guérande a proposé un projet aux Guérandais qui ont préféré faire confiance à une autre équipe.

Il nous est apparu alors qu'il serait inutile et presque incongru de présenter une candidature à l'élection du Maire. Celui-ci doit être naturellement issu des rangs de la nouvelle équipe, respectant le choix des électeurs.

Nous ne nous sommes donc pas immiscés dans ce scrutin tout comme dans ceux qui ce matin permettront de déterminer seulement l'organisation que la nouvelle équipe souhaite mettre en place. Ce choix lui appartient et nous le respecterons.

Monsieur le Maire,

Après des félicitations d'usage que je vous adresse bien volontiers avec la courtoisie qui sied à nos fonctions respectives je voudrais vous dire quelques mots – au nom de l'équipe d'un Nouveau Souffle, au moment où vous allez mettre en place votre organisation.

Celle-ci répondra je l'espère à des critères d'efficacité pour l'action municipale mais une organisation quelle qu'elle soit ne vaut rien sans les hommes et les femmes qui la font vivre.

Au-delà de cette organisation c'est donc à vous, en dehors des mots et des postures, de nous montrer désormais quel style vous voulez donner à votre équipe et quel maire vous voulez être :

Fébrile et arrogant ou mesuré et à l'écoute, opportuniste et peu fidèle à ses engagements ou visionnaire et digne de confiance, superficiel ou responsable, ambitieux pour soi-même ou pour sa ville... C'est à vous de choisir, c'est à vous d'y parvenir, mais c'est à nous d'y être attentifs.

Pour notre part, nous jouerons notre rôle en étant dignes de notre promesse d'engagement au service des Guérandais, essayant de toujours avoir le comportement exemplaire d'une équipe minoritaire, au sein du Conseil municipal, expression qui me semble plus adaptée que celle d'opposition.

Fidèles à nos engagements, nous resterons en effet à l'écoute de tous les Guérandais qui souhaiteront faire entendre leur voix et leurs difficultés en particulier quand l'exécutif fait la sourde oreille. Nous serons également vigilants pour vous forcer à régler les insuffisances du municipe précédent. Même si vous êtes resté volontairement vague entre bilan et renouveau et que les Guérandais vous ont offert une seconde chance, vous ne pouvez ignorer ces insuffisances. Comme nous, elles vous ont été rappelées tout au long de la campagne. Elles concernent nos finances en trompe l'œil sur les investissements à venir et donc le besoin urgent d'un plan pluri annuel d'investissement et d'entretien de nos infrastructures communales. Elles concernent le déficit d'écoute et de réponse aux questions des Guérandais. Elles concernent le manque d'imagination et de volontarisme en matière de circulation, elles concernent l'absence d'un projet culturel et d'équipements qui le soutienne ou d'infrastructures sportives à la hauteur de la taille de notre Commune.

J'ajoute que la crise avec son lot futur de drames sociaux et économiques vient nous frapper au mauvais moment dans ce contexte guérandais si fragile. Les moyens d'action seront réduits pour y faire face. Il faudra pourtant assurer la solidarité indispensable et soutenir nos entreprises et le tourisme local. Dans ce cadre, la facilitation de la transition écologique pourtant affichée comme une priorité ne doit pas rester le parent pauvre de notre politique publique.

Voilà votre défi en matière de comportement et en quelque sorte votre feuille de route en matière de réalisation mais nous aurons évidemment l'occasion d'en reparler comme de bien d'autres actions à mener car nous serons force constructive de proposition pour conduire ces projets à leur terme. Il est de nombreux sujets qui peuvent nous rassembler et d'ambitions que nous pourrions partager car je n'ose imaginer qu'ici à Guérande une idée ne soit jugée bonne ou mauvaise en fonction de qui la propose.

Notre ambition de donner un Nouveau Souffle à Guérande ne s'arrête pas après ces élections. Elle prendra une autre forme mais notre volonté- sans concessions, franche et responsable- d'être utiles et efficaces reste intacte. Les Guérandais quels qu'ils soient pourront toujours compter sur nous pour les servir.

Je vous remercie. »

La parole est donnée à Catherine BAILHACHE qui lit le texte ci-dessous :

« Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

L'équipe qui m'a accompagnée depuis plus d'un an maintenant aurait souhaité que nous soyons plus nombreux autour de cette table à partager l'honneur de servir la ville et les Guérandaises et Guérandais. Je les remercie de tout leur soutien et de leur investissement. Je remercie aussi les Guérandais qui nous ont apporté leurs voix et qui me permettent de siéger ici aujourd'hui.

L'équipe nouvelle que nous formons a des défis importants à surmonter. Certains d'entre vous serez bientôt aux élections de Cap Atlantique, vous savez combien la place de Guérande dans

cette instance est importante et nous serons attentifs à vos actions en faveur de notre Commune et de l'équité financière.

Je soutiendrai les démarches positives que la nouvelle majorité conduira, je serai particulièrement vigilante aux actions qui développeront le partage, l'écoute de tous, la recherche de consensus pour les Guérandais. Attachée à la vie démocratique, l'équipe qui m'accompagne poursuivra son analyse des décisions et ne manquera pas de questionner, proposer. Nous devons aussi trouver les raisons de l'abstention et agir pour que les prochains scrutins soient honorés par les électeurs.

Ce pays où nous vivons est un pays démocratique. Nous nous sommes battus pour lui. Nous devons tous jouer notre rôle.

Les vestiges du jour (2002) de Kazuo Ishiguro »

Enfin, Monsieur le Maire reprend la parole et fait la déclaration suivante :

"Je souhaite tout d'abord remercier les Guérandaises et Guérandais qui ont choisi de nous renouveler leur confiance. Ils ont choisi d'apporter leur soutien à une équipe à la fois constituée d'élus sortants et de nouveaux visages. Ils ont choisi de donner, par leurs suffrages, leur soutien à une vision et un programme pour les six prochaines années.

Je souhaite féliciter l'ensemble des élus présents aujourd'hui et j'en profite pour souhaiter des débats constructifs entre nous à l'image de l'état d'esprit de notre territoire.

J'aime ma Ville, ses Villages et je suis honoré de ce résultat clair qui m'engage ainsi que mon équipe. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas oublier l'abstention partout en France qui oblige l'ensemble des élus à être humbles et nous allons mettre en place plusieurs actions inscrites dans notre programme pour prendre notre part afin de renforcer le lien démocratique. Je pense à la mise en place du Conseil de Développement Consultatif, aux rencontres sans rendez-vous des élus qui peuvent paraître accessoires mais qui permettent à chacun d'obtenir une réponse rapide à des problématiques qui parfois peuvent gêner la vie, je pense à notre budget participatif de 100 000 euros par an mais aussi à l'état d'esprit que nous souhaitons porter.

Pour moi et mon équipe, être élus, c'est porter une politique pour notre ville et proposer un cap. C'est notre défi collectif et c'est la raison pour laquelle nous avons présenté, pendant la campagne électorale, un projet, travaillé avec les Guérandais, notre feuille de route pour un « développement à la Guérandaise » qui prépare le Guérande de demain.

« Ce développement à la Guérandaise » c'est :

C'est Guérande par tous, car la proximité et l'écoute sont dans notre ADN, raison pour laquelle nous proposons plusieurs actions que je viens d'évoquer.

C'est Guérande pour tous, et c'est pour cela que nous souhaitons, à la fois, accompagner le développement des filières d'apprentissage pour les jeunes générations, assurer une ville et des villages accessibles et créer un lieu partagé pour les différents acteurs de la Ville.

C'est Guérande durable, car les politiques menées doivent s'engager dans le long terme, d'où notre souhait de renforcer les circuits courts pour assurer une plus grande indépendance alimentaire, maintenir la politique de soutien à l'agriculture et à la saliculture, développer une politique de l'eau et la création d'une brigade verte pour lutter contre les incivilités.

C'est Guérande fière de son identité et de son histoire, raison pour laquelle nous voulons développer une marque « Guérande » pour promouvoir plus encore et défendre nos valeurs, œuvrer pour notre patrimoine et notre nature.

C'est aussi Guérande dynamique, qui, grâce au redressement des finances publiques, que nous poursuivons avec constance, permet d'investir et de préparer l'avenir à l'image de la rénovation du complexe sportif Jean-Ménager, de la mise en place du Groupe scolaire Maisonneuve, entre autres.

Nos engagements sont clairs, ils sont forts : notre équipe au travail, au service des Guérandais.

Merci, à nouveau, à eux pour leur confiance !"

Monsieur le Maire présente la délibération suivante.

2 – Détermination du nombre d'adjoints

Cette délibération ne fait l'objet d'aucun commentaire.

VOTE : Majorité – 8 Abstentions

Monsieur le Maire présente la délibération suivante.

3 – Élection des adjoints

VOTE :

- votants : 29
- n'ayant pas pris part au vote : 4
- suffrages nuls ou blancs : 4
- suffrages exprimés : 25
- majorité absolue : 15

nombre de voix obtenues :

- liste ENSEMBLE GUÉRANDE AVANCE AVEC NICOLAS CRIAUD : 25

La liste ENSEMBLE GUÉRANDE AVANCE AVEC NICOLAS CRIAUD ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints au Maire, dans l'ordre suivant :

- 1ère adjointe : Ghislaine HERVOCHE
- 2ème adjoint : Frédéric DUNET
- 3ème adjointe : Anouk PAOLOZZI-DABO
- 4ème adjoint : Denis LENORMAND
- 5ème adjointe : Audrey PERDEREAU
- 6ème adjoint : Xavier FOURNIER
- 7ème adjointe : Catherine LACROIX
- 8ème adjoint : Laurent CHASSAING

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu puis présente la délibération 4.

4 – Délégation de compétences du Conseil municipal au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Madame Bailhache s'interroge sur le point 4 relatif aux marchés publics car le conseil municipal avait délibéré en 2019 pour autoriser la mutualisation de la commande publique pour les marchés au-delà de 25 000€, alors que cette délibération autorise de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant est inférieur à 214 000€.

Monsieur le Maire répond que la Ville a effectivement adhéré au service mutualisé de la commande publique (agents), cependant la compétence reste à la Ville.

VOTE : Majorité – 4 Abstentions

Monsieur le Maire présente la délibération suivante.

5 – Détermination du nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Guérande

Cette délibération ne suscite aucun débat.

VOTE : Unanimité

La séance est levée à 11h45.

=====